



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE 071/23
RÈGLEMENT COMMUNAL D'URBANISME ZONÉ
Avenue Brugmann et avenue Winston Churchill

Le règlement d'urbanisme suivant est soumis à enquête publique :
REGLEMENT COMMUNAL D'URBANISME ZONÉ « GRANDES AVENUES ».

L'enquête se déroule :
À partir du 8 mai 2023 et jusqu'au 7 juin 2023 inclus

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne :
Sur le site internet de la Commune d'Uccle : <http://uccle.be>

Le dossier est également consultable à l'administration communale, où des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous uniquement (www.uccle.be) :

- à l'adresse suivante : rue de Stalle 77 – Tour D, 1^{er} étage, service de l'urbanisme,
- du lundi au vendredi : entre 8h30 et 12h00,
- le jeudi entre 17h00 et 20h00.

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus, soit :

- Par écrit, à l'attention du Collège des bourgmestre et échevins
 - o à l'adresse mail : info.urbanisme@uccle.brussels
 - o à l'adresse postale : rue de Stalle 77 – 1180 UCCLE.
- Oralement, le mercredi matin entre 8h30 et 12h00, à l'administration communale qui se chargera de les retranscrire et d'en délivrer gratuitement une copie au déclarant.

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.

FAIT À UCCLE,

le 24 mars 2023

Par le Collège

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Laurence VAINSEL

Boris DILLIES